

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	66 (1986)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Le canton d'Uri fortement marqué par sa situation sur l'axe de transit du Saint-Gothard
<b>Autor:</b>	Gisler, Ambros
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-886333">https://doi.org/10.5169/seals-886333</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

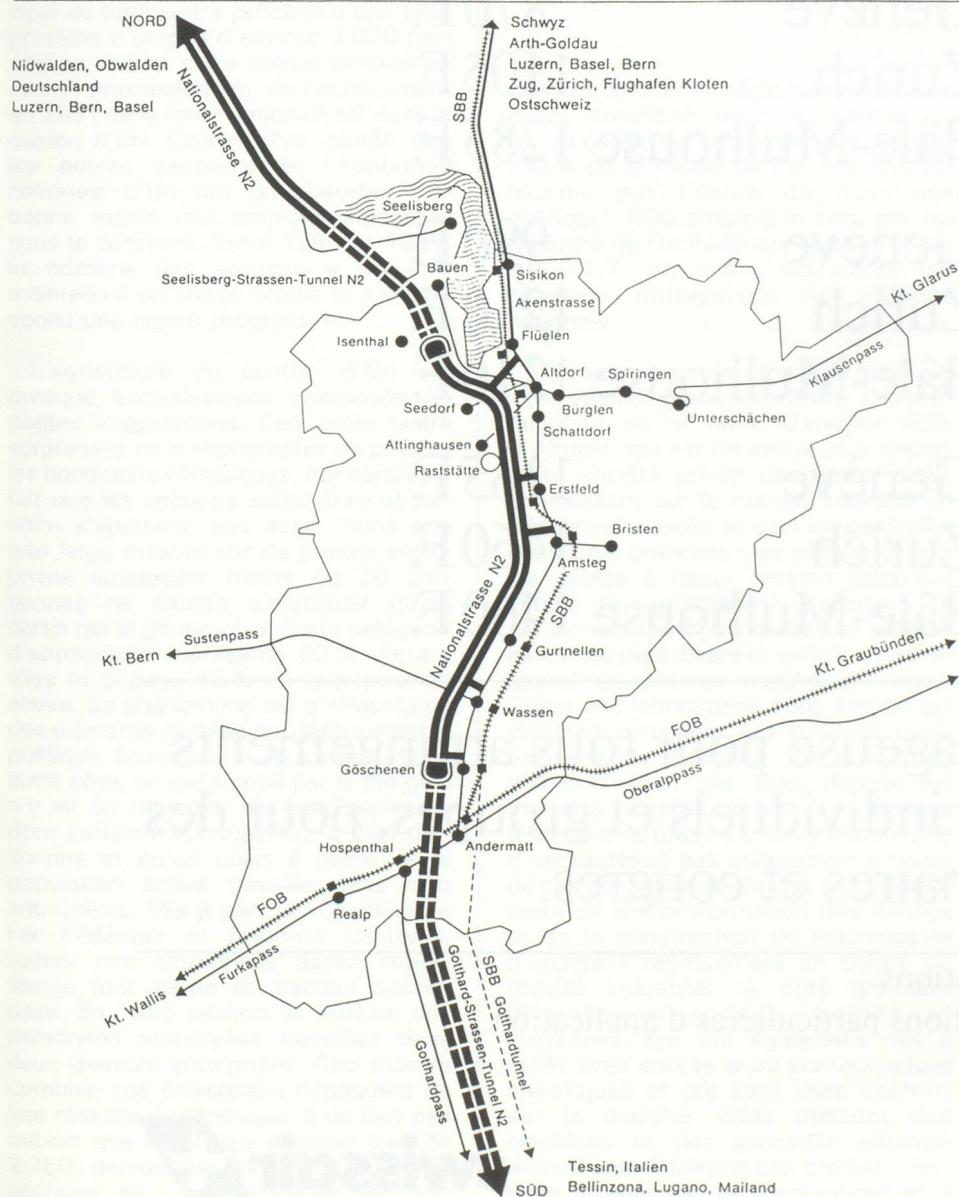
### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le canton d'Uri fortement marqué par sa situation sur l'axe de transit du Saint-Gothard



Tout porte à croire qu'à l'époque même où Friedrich Schiller écrivit son drame « Guillaume Tell » et où il représentait les habitants du canton d'Uri comme étant un peuple de bergers, cette image était déjà dépassée. En effet, dès 1888, année où fut effectué le premier recensement exact, il n'y avait déjà plus qu'une bonne moitié, c'est-à-dire exactement 56,1 % des actifs, qui travaillait dans l'agriculture et dans l'exploitation forestière du canton d'Uri. A première vu l'on est surpris qu'à cette époque déjà le secteur des services occupait plus de personnes (26,2 %) que l'artisanat et l'industrie (17,7 %). Ceci nous rappelle que la vie dans le canton d'Uri, et tout particulièrement son activité, ont depuis le Moyen Age été fortement marquées par sa situation au carrefour de cette voie de transit international qu'est le Saint-Gothard. La lutte pour le contrôle de la route du Saint-Gothard, qui débuta dès que furent vaincues les difficultés de franchissement des Gorges des Schöllen, eut finalement pour conséquence la fondation de la Confédération par les habitants d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald et a ainsi contribué à la naissance de la Suisse en tant qu'état souverain. Grâce à ce pacte de défense les confédérés purent empêcher le contrôle par les puissances européennes de cette voie de transit et ont ainsi largement contribué à affirmer la position de grande puissance de la Confédération en Europe.

Jusqu'à l'ouverture de la voie ferrée du Saint-Gothard en 1882, les artisans, tout comme les agriculteurs et les exploitants forestiers ont travaillé pour satisfaire leurs besoins propres et pour assurer le franchissement du col, notamment en élevant et en entretenant des chevaux utilisés comme bêtes de somme et en produisant des biens agricoles destinés aux marchés italiens et autres. Si l'on fait abstraction de la production de minéraux et de métaux précieux dans le Maderanertal et dans l'Isenthal, on constate que le développement industriel a commencé avec la voie ferrée du Saint-Gothard. C'est en 1896 que la Fabrique fédérale de Munitions d'Altdorf a été fondée, suivie trois ans plus tard par les Usines Electromécaniques de Gurtñellen et enfin en 1909 à Altdorf par les Schweizerische Draht- und Gummiwerke, devenues aujourd'hui la Dätwyler A.G. Ce n'est toutefois que

# **La Suisse à 60 minutes. A partir de 725F.**

---

**Aller-retour en classe Economy\***

de Paris	à Genève	725 F.
	à Zurich	875 F.
	à Bâle-Mulhouse	1020 F.
de Nice	à Genève	870 F.
	à Zurich	1105 F.
	à Bâle-Mulhouse	1285 F.
de Marseille	à Genève	990 F.
	à Zurich	1210 F.
	à Bâle-Mulhouse	1210 F.
de Toulouse	à Genève	1165 F.
	à Zurich	1460 F.
	à Bâle-Mulhouse	1460 F.

---

**Une base avantageuse pour tous arrangements  
en Suisse, pour individuels et groupes, pour des  
réunions, séminaires et congrès.**

---

\* sous réserve de modifications.

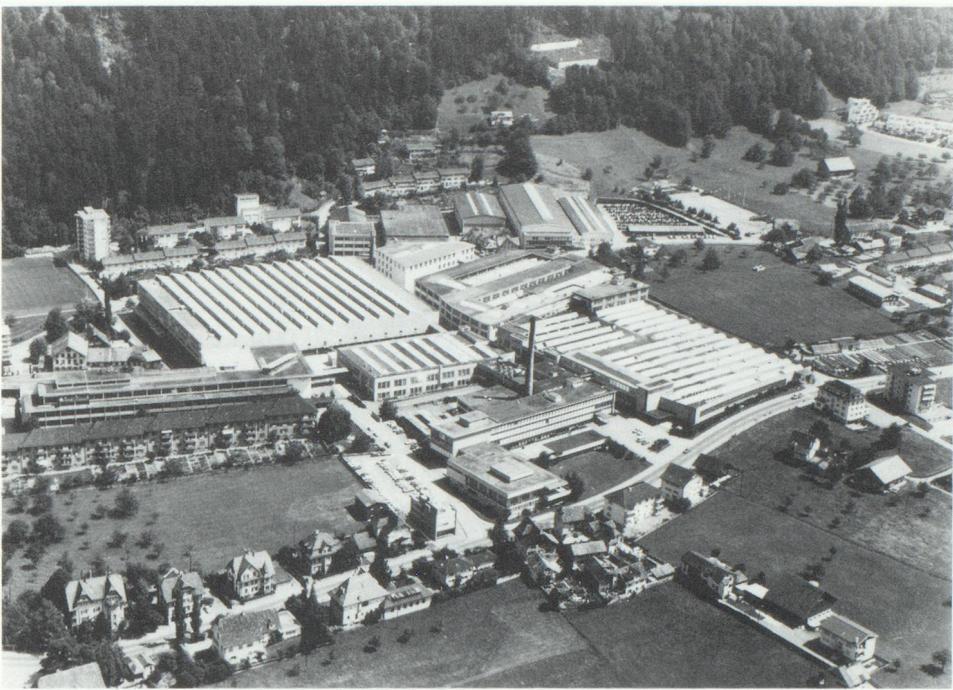
Tarifs soumis à des conditions particulières d'application.



dans les années 30 de ce siècle que le nombre des actifs travaillant dans l'industrie et dans l'artisanat a dépassé celui des actifs travaillant dans le secteur des services. Depuis cette époque et jusqu'à nos jours le canton d'Uri compte parmi les cantons les plus industrialisés de la Suisse. Il a fallu attendre le résultat du recensement des entreprises effectué en 1985 pour voir que l'importance du secteur des services, avec 44 % des effectifs, est redevenue à peu près égale à celle des effectifs du secteur secondaire avec 45,8 %.

En examinant l'évolution récente de l'économie du canton d'Uri, l'on constate que le nombre des actifs exerçant un plein emploi qui, selon le recensement fédéral des entreprises effectué en 1985, s'élève à 13 700, a diminué d'environ 500 entre 1975 et 1985. Ces effectifs sont regroupés en 1 300 établissements (sans l'agriculture). Toutefois cette régression s'avère être moins préoccupante si l'on tient compte du fait que le secteur principal du bâtiment a procédé à une suppression d'emploi d'environ 1 070 personnes durant cette même période en raison, principalement, de l'achèvement en 1981 de la route nationale N2 dans le canton d'Uri. Ceci montre, plutôt, que les autres secteurs de l'économie nationale d'Uri ont pu absorber une bonne moitié des emplois supprimés dans le bâtiment. Entre 1980 et 1985, le nombre des emplois a pu être maintenu à un niveau stable et a même connu une légère progression.

L'agriculture du canton d'Uri est presque exclusivement composée de petites exploitations. Ceci n'est guère surprenant vu la topographie du pays et les conditions climatiques. Par contre, le fait que les secteurs secondaire et tertiaire s'appuient, eux aussi, dans une très large mesure sur de petites entreprises employant moins de 20 personnes ne saurait s'expliquer qu'en partie par la géographie. Cette catégorie d'entreprises représente 93 % d'entre elles et occupe 42 % de la population active. Ce phénomène est d'ailleurs l'un des éléments de base qui déterminent la politique économique du canton. D'un autre côté, on est frappé par le fait qu'il n'y ait en tout que six établissements dont l'effectif est supérieur à 200 personnes et qu'un quart à peine de la population active travaille dans cinq entreprises. Mis à part les Chemins de Fer Fédéraux et l'Hôpital Cantonal, toutes ces entreprises assez importantes font partie du secteur secondaire. En 1985 environ un sixième des personnes employées travaillait dans deux grandes entreprises. Ceci montre combien ces entreprises dépendent de leur réussite économique. Il ne faut pas oublier que l'État, qui emploie plus de 2 250 personnes dans les différents secteurs de l'Administration et dans

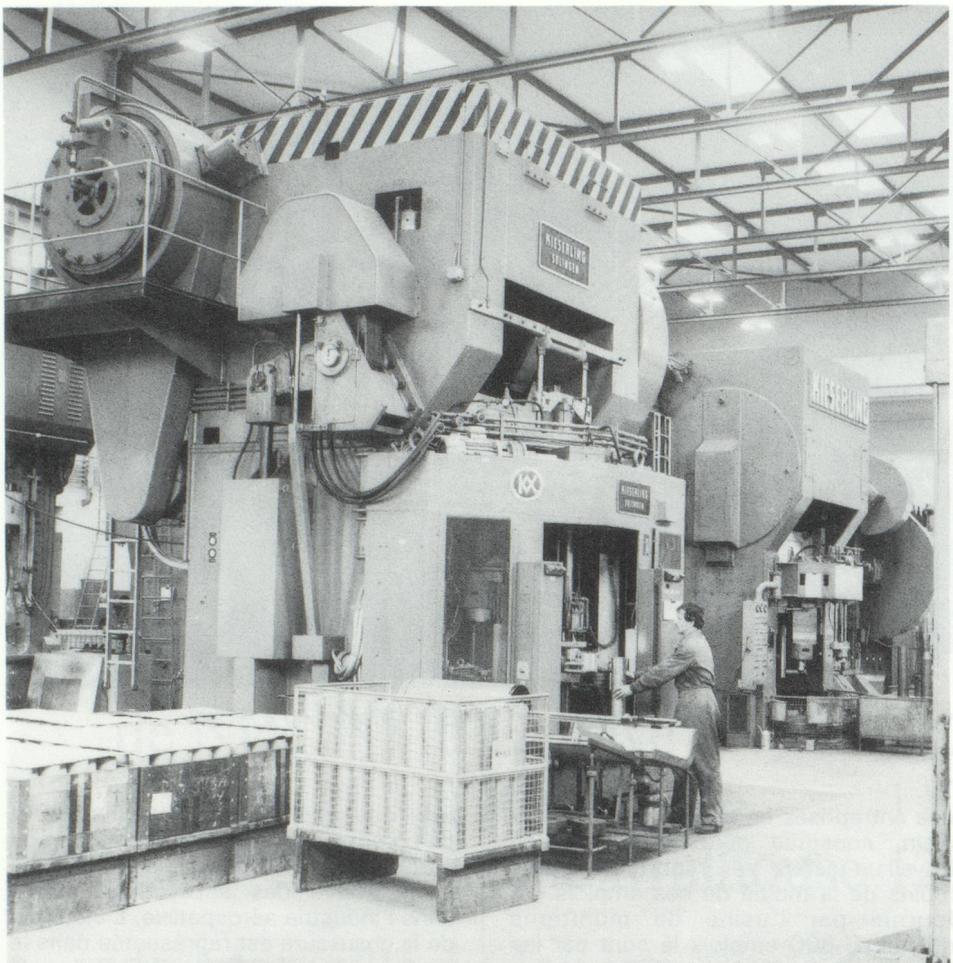


*Installations industrielles de la Société Dätwyler AG à Altdorf.*

des entreprises en régie dans le canton d'Uri, constitue pour le marché du travail un facteur très important. Un peu moins de la moitié de ces emplois est fournie par l'usine de munitions d'Altdorf, 800 emplois le sont par les Chemins de Fer Fédéraux Suisse et par les P.T.T. et, enfin, 400 autres par d'autres entreprises de défense nationale.

L'économie privée offre, elle aussi, un riche éventail d'emplois divers. Les productions de la firme Dätwyler A.G. d'Altdorf, qui est de loin la plus importante société privée du canton d'Uri, connaissent sur le marché mondial un très grand succès et ceci en particulier dans trois branches : les câbles (depuis les câbles à haute tension jusqu'aux câbles de signalisation), les pièces en caoutchouc pour les domaines d'application les plus divers et enfin les revêtements de sol en matière plastique. Grâce aux fabrications sous licence qui viennent compléter ses produits traditionnels, la fabrique de munitions d'Altdorf s'est elle aussi donnée les moyens depuis quelques années d'étendre sa présence sur le marché. Ce n'est toutefois pas uniquement à cause de ces deux grandes firmes que les secteurs de la transformation des métaux et de la construction de machines et d'appareils représentent un centre de gravité industriel. A côté gravitent diverses entreprises, petites et moyennes, qui ont également mis à profit avec succès leurs connaissances spécifiques et ont saisi leurs chances sur le marché. Elles utilisent des machines et des procédés ultramodernes pour fabriquer des produits destinés au secteur de l'hydraulique et à

celui des techniques de manutention et de commande. Grâce à la production de métal par la filière liquide, la technologie d'Uri trouve des applications même dans l'industrie aérospatiale. L'industrie de la chaussure est représentée dans le canton d'Uri par la société Bally, de réputation mondiale, qui y possède une succursale florissante. De leur côté, les entreprises de transformation du bois, les industries exploitant les carrières, celles transformant les pierres et le sable tout comme le secteur de la production électrique utilisent les « matières premières » du canton d'Uri. Le secteur du bâtiment continue d'y être représenté dans une proportion plus forte que la moyenne nationale. Ceci s'explique par le fait que d'importantes réalisations doivent encore être accomplies en matière de construction routière et d'ouvrages hydrauliques de même que sur le plan de la protection contre les avalanches. Une grande partie des mesures prises en faveur de la protection contre les dangers de la nature l'est également dans l'intérêt des voies de transit. Il existe par ailleurs une relation étroite entre l'axe de transit international et la place particulièrement importante occupée par les branches de l'hôtellerie et du transport dans le secteur des services : ces deux domaines d'activité fournissent, en effet, chacun plus de 1 000 emplois. Les secteurs bancaire et de l'assurance ont connu ces dernières années une progression très importante en matière d'emploi. L'indication suivante pourrait servir pour illustrer globalement la diversité économique du canton d'Uri : plus de 1 100 places d'apprenti y permettent d'apprendre bien plus de 100 professions différentes.



*Photo : douilles en laiton formées en plusieurs opérations (étirage) avec une force jusqu'à 3 600 t.*

Nous avons déjà parlé de la situation géographique. Bien des caractéristiques de la structure économique et sociale du canton d'Uri doivent en effet être expliquées par les conditions topographiques et géographiques particulières. Le sol du canton est constitué pour plus de 50 % de rochers, de pierres, de glaciers et de névés. Ce ne sont pas non plus les pâturages alpestres et la forêt qui peuvent servir de terrains habitables ou d'espaces économiques. Les quelque 34 000 habitants n'ont donc comme espace habitable et comme région économique potentiels que les terres agricoles cultivables et les terrains bâtis qui représentent tout juste 10 % de la surface totale du canton, celle-ci s'élevant à 100 000 ha. C'est pour cette raison que la population veut et doit préserver avec soin son espace vital. Qui pourrait alors lui en vouloir de ne plus accepter de simplement céder son sol aux intérêts étrangers, à l'aménagement de voies ferroviaires ou routières internationales, voire à l'installation de lignes de transmission ? Mais il n'est plus si facile pour l'habitant d'Uri de se défendre à l'arbalète contre les intérêts « étrangers » d'autant plus, que depuis fort longtemps, il a dû se rendre à l'évidence qu'en raison de l'interdépendance économique, ces intérêts

sont également les siens. Les habitants de la région du Saint-Gothard n'ont probablement jamais ressenti les conflits d'intérêts aussi fortement qu'à l'heure actuelle.

C'est devant une telle situation que le Conseil du Gouvernement du canton d'Uri se voit placé au moment de l'élaboration des programmes de politique économique et de la mise en application des mesures qui en découlent. Un tel programme économique général a été conçu au milieu des années 70 par le Gouvernement du canton d'Uri sur la base de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne. Les règles édictées par la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, en ce qui concerne le plan directeur des cantons, ont ensuite conduit au réexamen et à l'actualisation du programme de développement, mentionné en tant que base générale des mesures cantonales à prendre en matière d'aménagement du territoire. Le plan directeur du canton d'Uri a été approuvé par le Conseil Fédéral Suisse en décembre 1985.

D'ores et déjà plus de 70 % des habitants et environ 75 % des emplois se trouvent concentrés dans la zone située

entre Erstfeld et Altdorf. Il faut donc, pour des raisons politico-économiques, promouvoir également les autres régions du canton. La mise en valeur des régions situées en bordure n'est pas seulement une tâche politique incomptable à l'état. Cette mise en valeur des territoires cultivables et des forêts assure la protection la moins onéreuse contre les dangers naturels. Il est indispensable, pour y faire face, que les régions situées en bordure du canton bénéficient également d'une certaine densité de population. Pour atteindre ce but l'une des contributions pourrait consister à proposer un bon choix d'emplois au niveau local. Le Conseil du Gouvernement s'est donc fixé pour objectif d'une part de ne pas limiter au centre ses efforts pour promouvoir autant que possible un environnement favorable au développement de l'activité économique et, d'autre part, d'accorder une attention toute particulière au développement de petites et moyennes entreprises. C'est la raison pour laquelle les administrations considèrent, comme particulièrement importantes, les consultations régulières avec les organes de direction des différentes entreprises. La participation au financement de l'infrastructure indispensable revêt une importance particulière dans les régions situées en bordure, car le coût très élevé de celle-ci repose surtout sur les épaules d'une population faible en nombre.

Il est bien vrai que les habitants du canton du Saint-Gothard et ses visiteurs savent apprécier la beauté des paysages qui sont, dans une large mesure, demeurés intacts. Mais la topographie régionale limite toutefois un tourisme vacancier très étendu. Il s'agit donc de mettre à profit les possibilités particulières dont disposent les populations habitant les différentes vallées et notamment la marche, le ski alpin et le ski de fond. En raison des possibilités d'accès rapide, les week-ends sont des périodes de pointe. La région d'Uri constituant un lieu d'excursion d'une journée, il manque en fin de compte au secteur touristique une bonne exploitation moyenne de ses capacités.

Les conditions souvent rudes régnant dans les montagnes du canton, les défis que représentent les dangers de la nature ainsi que l'évolution extrêmement rapide des secteurs du transport et de la technique ont fait des habitants d'Uri une race d'hommes qui, loin de se résigner, s'affirme au contraire dans ces tâches. Si l'on tient compte des efforts déployés et des résultats obtenus au cours de ces dernières années aussi bien dans les grandes firmes que dans les petites et moyennes entreprises, nombreuses et dynamiques, l'espoir est justifié de voir cette manière d'être des habitants d'Uri se maintenir même dans le dur climat économique de l'avenir.